

Image not found or type unknown



Litige affaissement terrasse

Par **trufiol**, le **19/04/2009** à **15:42**

Bonjour,
J'ai acheté une maison dont la terrasse a été réalisée par l'ancien propriétaire (pas d'entreprise, pas de décennale!).
Aujourd'hui, elle s'affaisse.
Quels sont mes recours?
Sa garantie personnelle ou d'habitation ne convrent-t-elle pas les malfaçons d'un piètre bricoleur?
D'avance merci